



DEMANDE POUR DEVENIR CADET DE LA LIGUE NAVALE



Section 1 – Information personnelle				
Nom de famille		Prénom	Second prénom	Sexe
Date de naissance	Lieu de naissance et pays d'origine		Cadet Courriel	
Nom du parent ou du tuteur principal (obligatoire)		Lien avec le demandeur	Courriel	
Adresse		Ville	Code postal	Téléphone (maison) / Téléphone (cellulaire)
Nom d'un autre parent ou tuteur (optionnel)		Lien avec le demandeur	Courriel	
Adresse (si elle diffère de l'adresse ci-dessus)		Ville	Code postal	Téléphone (maison) / Téléphone (cellulaire)
Nom d'une autre personne à contacter (obligatoire)		Lien avec le demandeur	Courriel	
Adresse		Ville	Code postal	Téléphone (maison) / Téléphone (cellulaire)

Section 2 – Consentement		
<p>Par la présente, je consens à ce que mon fils/ma fille/mon pupille devienne un membre des cadets de la Ligue navale du Canada.</p> <p>Je prends note qu'il m'incombe de transmettre au commandant du corps toute information, médicale ou autre, qui pourrait nuire à la sécurité et au bien-être de mon fils / ma fille / mon pupille.</p> <p>J'accepte d'assumer la responsabilité de toute détérioration causée aux uniformes ou à l'équipement qui lui sont confiés, sauf usure normale.</p> <p>J'accepte de retourner tout uniforme ou équipement à la Ligue navale du Canada lorsque mon fils / ma fille / mon pupille cessera d'être membre des cadets de la Ligue navale ou à la demande d'une personne autorisée.</p> <p>J'accepte que mes coordonnées peuvent être partagées avec la Ligue navale du Canada selon leur besoins.</p>		
Nom du parent ou tuteur	Signature	Date

Section 3 – Exonération parentale relative aux médias			
<p>De temps à autre, les cadets et les officiers sont photographiés ou filmés sur bande vidéo pendant leur formation. En inscrivant votre enfant, vous consentez à ce que ce matériel soit utilisé pour produire des outils de sensibilisation du public ou des aides à la formation.</p> <p>* Dans le cas d'un refus, un document explicatif sera joint au présent formulaire, si le parent le juge nécessaire.</p>			
Autorisation :	Oui	(initiales)	Non (initiales)

Section 4 – Marketing et recrutement			
Comment avez-vous entendu parler de nous? (Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent)			
Familles ou amis de cadets actuels ou anciens		Un message d'intérêt public (télévisé)	
Dans les nouvelles (télévisés ou imprimés)		Théâtre cinéma	
Présentation à l'école		Avertissements sur les réseaux de médias sociaux	
En personne, dans la communauté		Autre (Veuillez identifier):	

Section 5 – À l'usage du Corps	
Formulaire rempli en entier	Date d'adhésion
Inclut une preuve d'âge, vérifié	
Inclut une preuve d'assurance-maladie provinciale, vérifié	Signature
Inclut les coordonnées du Corps ou de la succursale	
Distribuer les coordonnées du Corps ou de la succursale au parent ou tuteur	



DEMANDE POUR DEVENIR CADET DE LA LIGUE NAVALE



Code de conduite des cadets

La Ligue navale du Canada s'engage à fournir à toute personne qui le désire un milieu d'apprentissage et de travail libre de toute forme de harcèlement.

La Ligue navale du Canada exige que les employés, officiers, cadets, parents, bénévoles et tout visiteur se conduisent d'une manière propre à promouvoir et à protéger les intérêts et le bien-être des cadets, du personnel et des bénévoles.

Pour devenir membre, tous les cadets de la Ligue navale doivent accepter de :

- Traiter les autres équitablement et avec respect en tout temps
- Toujours tenir compte de leur sécurité et de celle de leurs camarades
- Donner son appui au Canada, à sa communauté et à son corps
- Faire preuve d'autodiscipline et de respect de soi
- Participer régulièrement aux rencontres et être à l'heure
- Prendre part à toutes les activités au meilleur de leurs capacités
- Prendre soin de tout uniforme et équipement qui leur sont confiés
- Respecter les règlements et obéir aux directives des officiers et des cadets supérieurs

Les membres du programme de cadets de la Ligue navale ont le droit :

- D'être traité équitablement et avec respect
- De faire partie d'un groupe
- De chercher de l'aide auprès d'amis, de parents, d'officiers et de bénévoles
- De prendre des décisions
- D'avoir recours à la loi pour les protéger et pour protéger les autres
- De se sentir en sécurité
- D'apprendre
- De dire « **NON** » à tout comportement inacceptable
- De ne jamais être seul avec un officier ou un bénévole
- D'être protégé de toute forme de harcèlement ou d'abus

Le défaut de respecter les directives ci-dessus pourrait entraîner l'application de mesures considérées comme appropriées par le personnel du corps. Les cas de récidive ou les fautes graves peuvent compromettre le statut de membre.

Avis d'âge

Veuillez noter que si le cadet a douze (12) ans et qu'il souhaite demeurer un cadet de la Ligue navale, malgré une intention de poursuivre avec les cadets de la marine, de l'armée ou de l'aviation, il pourrait ne pas avoir l'occasion de participer à certaines activités ou déploiements avec les cadets de la marine, de l'armée ou de l'aviation, s'il ne transfère pas avant le 31 décembre.